

**Les espaces verts urbains montréalais d'hier à aujourd'hui :
politiques publiques et équité.**

14e Colloque de la Relève VRM

Charron, Simon

Candidat à la maîtrise en études urbaines

Centre Urbanisation Culture Société (UCS)

Institut national de recherche scientifique (INRS)

Dir. par Anne-Marie Séguin et co-dir. par Philippe Apparicio

Simon.charron@ucs.inrs.ca

1. Problématique

Les recherches portant sur la justice et l'équité environnementale sont nombreuses depuis l'éclosion des mouvements sociaux s'en réclamant dans les années 1980 (Bullard, 200 ; Larrère 2009 ; Holifield 2009). Les études sur l'équité concernant les espaces verts en milieu urbain se sont succédé depuis l'étude de Lineberry (1977) sur la distribution de services dont, entre autres, les parcs. Le résultat de ces études démontre qu'à Chicago, la distribution équitable des parcs est difficile à déterminer parce qu'il s'agit d'installation fixe dans la ville et que des conclusions limitées résultent de cette caractéristique. Les parcs sont considérés alors comme des «*Common-pool resources*», c'est-à-dire des installations fixes qui ont tendance à être affectés par des décisions d'ordre historique et bureaucratique (Miranda & Tunyavong 1994,514; Koehler and Wrightson 1987, 81; Mladenka 1989, 558).

À la fin des années 1990, Talen (1997) utilise l'«*equity mapping*» afin de tester les hypothèses émises par Lineberry. Les résultats de cette recherche sont que pour les deux cas analysés, il n'est pas possible de conclure à l'absence de *pattern* et qu'il semble y avoir un lien avec les caractéristiques socio-économique des deux villes étudiées. Depuis cette étude, près d'une cinquantaine d'études empiriques ont été produites en ce qui concerne la distribution des parcs que ça soit sous l'angle de la proximité des résidences, de la superficie ou de la qualité des installations (Rigolon 2016). L'auteur conclut que la littérature analysée contient en grande majorité des études concernant la distribution et qu'en général, les études tendent à démontrer que les minorités ethniques et les

personnes à faible revenu vivent une injustice en ce qui concerne la superficie des parcs et la qualité des installations (Rigolon 2016).

Les études sur le cas montréalais démontrent une faible iniquité de la distribution de ces espaces de récréation pour les populations à statut socio-économique faible et les minorités visibles (Apparicio et al. 2010, Apparicio et al. 2012, Pham et al. 2013, Apparicio et al. 2017). L'une d'elles suggère également que des études qualitatives soient réalisées afin de mieux comprendre la distribution des parcs et plus largement de la végétation (Pham et al. 2013, 24). En effet, une conception purement distributive «*tend à ignorer le contexte institutionnel qui influence ou détermine la distribution*» (Shrader-Fréchette in Walker, 2012, ma traduction). À la lumière de ces constats, il semble nécessaire, maintenant, de porter notre attention sur les autres composantes de la justice environnementale soit la reconnaissance et la justice procédurale (Walker 2012, Schlosberg 2003). Bien que la distribution puisse sembler équitable ou très peu inéquitable, il est nécessaire de faire la lumière sur le contexte institutionnel et l'histoire des politiques publiques pour compléter l'analyse du cas montréalais.

Si plusieurs études québécoises se sont intéressées aux problématiques urbaines, il semble qu'au Québec, «rares sont les recherches historiques qui ont tenté de saisir les dynamiques à l'œuvre entre un site urbain – incluant ses composantes écosystémiques – et les interventions humaines visant à le domestiquer et à le transformer en habitat urbain» (Poitras 2006, 99). Claire Poitras indique clairement qu'il est nécessaire que l'histoire urbaine analyse les différents enjeux environnementaux sous d'autres perspectives : «Alors que nous sommes invités à repenser nos rapports à la nature et à l'environnement, un examen des pratiques et des représentations passées s'avère essentiel pour éclairer notre réflexion sur les modèles de développement adoptés et les choix effectués» (Poitras 2006, 111).

2. Objectifs et question de recherche

Tout d'abord, on tente d'approfondir les connaissances sur le cas montréalais d'équité environnementale concernant les espaces verts urbains. Il est question d'ajouter une

perspective historique et institutionnelle pour mettre en contexte la distribution des parcs et permettre une nouvelle analyse de la situation d'équité environnementale pour le cas montréalais. À la lumière de cette problématique et des objectifs établis, on se pose la question suivante : Quelles sont les représentations et les valeurs véhiculées par les différents acteurs en ce qui concerne la planification des espaces verts et du verdissement à Montréal depuis 1953 ? Ces représentations et valeurs incorporent-elles une dimension d'équité? En tentant de répondre à cette question, il devrait être possible d'évaluer la dimension procédurale et la reconnaissance au sein des institutions politiques de la ville et d'étudier le rapport entre un site urbain (les parcs dans le cas qui nous concerne) et «les interventions humaines visant à le domestiquer» (Poitras 2006, 99).

3. Méthodologie

Le but de la présente recherche est de ressortir les thèmes ou les catégories de représentations qu'ont les différents acteurs de la vie municipale sur les parcs et, plus largement, les espaces verts en milieu urbain. Cette recherche est alors fondamentalement basée sur les représentations afin de déterminer comment a évolué l'idée d'espace vert en prenant en compte le contexte social, économique et politique. À l'aide d'une recherche documentaire, il est possible de débroussailler les différents documents institutionnels et médiatiques afin de les lire, de les analyser et d'en sortir des conclusions concernant le contexte institutionnel et les représentations qui y sont véhiculées sur les espaces verts.

3.1 Recherche documentaire

Puisqu'il s'agit d'un mémoire de maîtrise, il serait présomptueux de croire pouvoir analyser tous les documents qui sont disponibles. En effet, on peut répertorier plus de 200 documents. La plupart de ceux-ci sont des coupures d'articles de journaux. Pour les fins de notre recherche, une liste de 150 documents institutionnels ou médiatiques a été établie. On y retrouve des politiques, des plans et des schémas d'urbanisme ainsi qu'un nombre important d'articles de journaux.

Par ailleurs, on se doit d'inclure dans notre corpus des documents qui ne sont pas nécessairement préparés par ou pour la ville, mais aussi pour les autres niveaux de pouvoir comme la Communauté Urbaine de Montréal (CUM) et le gouvernement provincial. La raison est que les parcs et les espaces verts, comme d'autres éléments du territoire, ont été affectés par les différents changements administratifs : création de la Communauté Urbaine de Montréal, changement structurel des services de la Ville, fusion, défusion, etc. En sens inverse, certains documents sont préparés pour rendre compte de l'état des parcs d'un quartier en particulier comme le Schéma d'aménagement du Plateau-Mont-Royal de 1971. Ceux-ci peuvent paraître porter sur un élément trop particulier, mais pourtant utile pour approfondir notre connaissance des discours institutionnels. Dans certains cas, ce genre de document peut nous venir en aide parce qu'il est «essentiel de savoir composer avec certaines sources documentaires, même les plus pauvres, car ce sont souvent les seules qui puissent nous éclairer un tant soit peu sur une situation donnée.» (Cellard 1997, 255).

3.2 Analyse thématique

L'analyse des données textuelles peut être de différents ordres dont ceux étudiés et explicités par Bernard Fallery et Florence Rhodain (2007). Ces derniers présentent l'analyse de type lexicale, l'analyse linguistique, l'analyse cognitive et l'analyse thématique. C'est cette dernière qui mérite une attention particulière compte tenu des types de documents recueillis pour la présente étude et du caractère historique ou longitudinal des données textuelles que l'on se doit d'analyser. En anglais, ce type d'analyse de textes se rapporte à ce que Bryman appelle «l'analyse qualitative de contenu» (qualitative content analysis) qu'il définit comme étant «une recherche des thèmes sous-entendus dans le corpus de données analysé» (Bryman 2008, 529).

Plusieurs types d'analyse thématique existent et il est nécessaire d'expliquer le choix qui sera fait pour passer à l'action. L'analyse conventionnelle (Conventional content analysis) est plutôt inductive. En ce sens, les codes ne sont pas établis préalablement par une littérature ou différentes théories, mais directement à partir des textes analysés

(Miles & Huberman 1994). C'est ce type d'analyse thématique qui semble le plus approprié pour un sujet plus limité au niveau de la littérature (Hsieh & Shannon 2005). Elle ne ressort pas de théories préalablement étudiées, mais directement des textes recueillis. C'est ce qui confirme l'aspect inductif de l'inférence qui en sera faite.

4. Résultats préliminaires

Les premiers résultats concernent les années suivant la création du service des parcs de Montréal en 1953. Ceux-ci révèlent l'importance de la culture et de l'apprentissage des arts pour ce service municipal. En effet, ce dernier a mis en place différentes activités permettant un sentiment d'appartenance au parc, surtout pour les plus jeunes : élections, atelier d'artisanat, spectacles de musique ou de théâtre, carnaval, etc. Les années de Claude Robillard sont une époque de grande évolution pour l'aménagement des parcs et leur utilisation. Pour cet artiste-ingénieur, les parcs sont une nécessité pour répondre aux besoins des enfants. C'est une nécessité au niveau de leur développement personnel. Les thèmes importants qui ressorts des documents de cette période sont la culture, la récréation (loisirs, sports) et l'esthétisme. Également, pour Robillard, les parcs et les activités organisées dans ceux-ci sont un moyen de réduire le vandalisme.

En ce qui concerne les décennies suivantes, elles semblent amener beaucoup de changement aussi bien au niveau des thèmes que de la structure de l'administration des espaces verts dans la région métropolitaine de Montréal. À première vue, le degré d'intervention évolue et se distingue en différentes échelles : le quartier, la ville, la Communauté Urbaine de Montréal (1970) et la Communauté Métropolitaine de Montréal (2000) et le gouvernement du Québec. Les années 1970 sont un moment de grande évolution pour l'urbanisme au Québec et à Montréal : Création de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (Gouvernement du Québec 1979), *Montréal Horizon 2000* (Ville de Montréal 1967). Cette évolution continue au niveau montréalais dans les décennies suivantes : *Orientations stratégiques d'aménagement du territoire* (Ville de Montréal 1992), *Sommet de Montréal* (Ville de Montréal 2002), etc. À priori, les thèmes semblent évoluer tout en gardant une partie de ce qui a toujours fait partie des parcs :

l'esthétisme. Au courant des années 1970, il semble y avoir beaucoup de questionnements sur ce qui constitue un espace vert et les différents types qu'il est possible de circonscrire. De plus, il paraît y avoir de plus en plus de préoccupations pour protéger et conserver des espaces de nature en milieu urbain. Ce qui est considéré comme le premier plan d'urbanisme publié en 1992 (Ville de Montréal) rend compte de l'importance grandissante du concept de développement durable. En effet, à cette époque, l'accent semble être mis sur l'accessibilité aux espaces verts et au verdissement des différents arrondissements concernés. Ce qui est flagrant, à cet étape de la recherche, c'est le temps qu'il a fallu pour mettre en place des politiques de mise en valeur et de protection des espaces verts et pour les arbres. Une période d'au moins vingt ans est observée entre les premières discussions sur la politique des arbres et sa mise en application dans les années 2000.

Bibliographie

Apparicio, Philippe, Marie-Soleil **Cloutier**, Anne-Marie **Séguin** et Josefina **Ades**. 2010. « Accessibilité spatiale aux parcs urbains pour les enfants et injustice environnementale. Exploration du cas montréalais. » *Revue internationale de géomatique* 20 (3): 363-389.

Apparicio, Philippe, Anne-Marie **Séguin**, Shawn **Landry** et Martin **Gagnon**. 2012. « Spatial distribution of vegetation in Montreal: an uneven distribution or environmental inequity? » *Landscape and urban planning* 107 (3): 214-224.

Pham, Thi-Thanh-Hien, Philippe, **Apparicio**, Shawn **Landry**, Anne-Marie **Séguin** et Martin **Gagnon**. 2013. « Predictors of the distribution of street and backyard vegetation in Montreal, Canada. » *Urban forestry & urban greening* 12 (1): 18-27.

Apparicio, Philippe, Shawn **Landry** et Joseph **Lewnard**. 2017. « Disentangling the effects of urban form and socio-demographic context on street tree cover: A multi-level analysis from Montréal. » *Landscape and Urban Planning* 157: 422-433.

Boone, C. G., et al. (2009). « Parks and people: An environmental justice inquiry in Baltimore, Maryland. » *Annals of the Association of American Geographers* 99 (4): 767-787.

Bryman, Alan. 2008. *Social Research Methods : third edition*. Oxford University Press.

Bullard, Robert Doyle. 2000. *Dumping in Dixie: Race, class, and environmental quality*. Westview Press Boulder, CO.

Cellard, André. 1997. « L'analyse documentaire. » In *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de Deslaurier, Poupart, Laperrière, Mayer et Pires, 251 - 271. Montréal, Canada: Gaëtan Morin éditeur.

Holifield, Ryan, Michael **Porter** et Gordon **Walker**. 2009. « Introduction spaces of environmental justice: frameworks for critical engagement. » *Antipode* 41 (4): 591-612.

Hsiu-Fang Hsieh, Sarah E. **Shannon**. 2005. « Three Approches to Qualitative Content Analysis. » *Qualitative Health Research* 15 (9): 1277-1288.

Huberman, A. Michael, Matthew B. **Miles**. 1991. *Analyse des données qualitatives : Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles: DeBoeck Université.

- Larrère**, Catherine. 2009. « La justice environnementale. » *Multitudes* (1): 156-162.
- Miranda**, R. A. and I. **Tunyavong** (1994). «Patterned inequality? Reexamining the role of distributive politics in urban service delivery. » *Urban Affairs Review* 29 (4): 509-534.
- Mladenka**, Kenneth R. 1989. « The Distribution of an Urban Public Service: The Changing Role of Race and Politics. » *Urban Affairs Quarterly* 24 (4): 556-583.
- Poitras**, Claire. 2006. « L'histoire urbaine environnementale au Québec. Un domaine de recherche en émergence. » *Globe: revue internationale d'études québécoises* 9 (1): 93-111.
- Reyes**, M., et al. (2014). «Walking accessibility to urban parks by children: a case study of Montreal. » *Landscape and Urban Planning* 125: 38-47.
- Rigolon**, A. (2016). «A complex landscape of inequity in access to urban parks: A literature review. » *Landscape and Urban Planning* 153: 160-169.
- Schlosberg**, David. 2003. « The justice of environmental justice: reconciling equity, recognition, and participation in a political movement. » *Moral and political reasoning in environmental practice* 77: 106.
- Shrader-Frechette**, Kristin. 2002. *Environmental justice: Creating equality, reclaiming democracy*. Oxford University Press.
- Talen**, Emily. 1997. «The Social Equity of Urban Service Distribution: An Exploration of Park Access in Pueblo, Colorado, and Macon, Georgia. » *Urban Geography* 18 (6) : 521-541
- Walker**, Gordon. 2012. *Environmental justice: concepts, evidence and politics*. Routledge.
- Wolch**, J. R., et al. (2014). «Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'. » *Landscape and Urban Planning* 125: 234-244.
- Documents des archives
- Service d'urbanisme de la Ville de Montréal**. 1967. *Montréal Horizon 2000*. Montréal.
- Ville de Montréal**. 1993. *Orientation Stratégique du plan d'urbanisme de Montréal*, Montréal.
- Sommet de Montréal**. 2002. *Sommet de Montréal 2002 : une ville à réussir ensemble : ateliers : cahiers de propositions*.